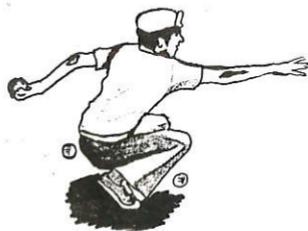


Maisons des villes
Maisons des champs



Prêts immobiliers
Crédit Agricole

cat-imp./boissor-46140-luzech



F
F
P
J
P

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU LOT

Calendrier 1973

et

LISTE DES SOCIÉTÉS

RESTAURANT

HOTEL

MOULIN DE LA CHARTREUSE

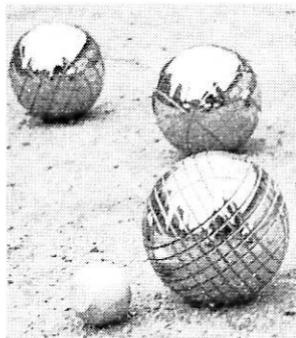
Spécialités du Pays

SAINT-GEORGES - 46000 CAHORS Tél. (60) 35.13.48

UNE BOULE DE PÉTANQUE QUI
RESTE "BLANCHE"
ET S'EN VANTE...

OBUT SUPERINOX ★★

Agréée par la FFPJP



ASPECT TRADITIONNEL
ou
SATINÉ!...

BOITE JAUNE



LA BOULE OBUT
PREMIÈRE MARQUE MONDIALE
DE BOULES DE PETANQUE

(Les statistiques le prouvent)

Composition du bureau et des commissions du comité départemental de pétanque du Lot

Président d'honneur : Gilbert BORREDON

Président honoraire : Pierre GARRIGUES

Président : André LALANNE

Vice-Président délégué : Emile DELTHEIL

Vices-Présidents : Georges LAFAURIE, Arbitre National
Georges THAMIE, Chef du secteur de Cahors
CASTELNAU, Chef du secteur de Figeac
MOUTARDE, Chef du secteur « Nord »
Max CARRIE, Chef du secteur de Gourdon

Secrétaire Général : Jacques CAMINADE

Secrétaires-Adjoints : Pierre THEIL, Jacques POUGET, J.J THAMIER

Trésorier Général : Pierre ALDEBERT

Trésoriers-Adjoints : BOUYSSSET, SCHILACCI

Commission de discipline

G. LAFAURIE, L. FRANCOUAL, GUIGNET, PONS, J.C GARDES,
CAMINADE, SORRENTINO, CONTOU, THAMIER, J.J LAVAUD,
P. THEIL, DUBRUN, CAVAGNIE G.

Commission des jeunes

E. DELTHEIL, BRIAT, GERNOLLES, MAZET, SURRET, LAPORTE,
L. MAPELLI, BUSQUETS, DELAYRE, M. LASVAUD, LLUMBIARES

Commission des fêtes

DELTHEIL, POUGET, SCHILACCI, Cl. RAYNAL, SORRENTINO,
ALDEBERT P., REGULIER, MAZET, MAURY, REVERTER.

" SHERLOCK "

SA PIZZERIA ET SON
CLUB DANSANT.

Quai Lagrive - CAHORS - Tél. (60) 35-17-21

Entreprise Générale de Peinture

E. Deltheil et Fils

« La Bergerie Sud » - 46140 LUZECH

VITRERIE
PAPIERS PEINTS
LETTRES - DÉCORS

TELEPHONE : 36-10-12



CALENDRIER OFFICIEL

I.T : Interdépartemental triplettes
D : Départemental
D.T : Départemental triplettes
I.D : Interdépartemental doublettes
T.T : Tête-à-tête
N : National

MARS

- 18 - Parnac - I.T
- 25 - Gourdon, Challenge P. Espagnat - I.T

AVRIL

- 1 - Saint-Matre - I.T
- 8 - Sauzet - I.T
- Capdenac-le-Haut - I.T
- 15 - Cahors « La Daurade » - I.T
- Montcabrier - I.T
- 22 - Saux - I.T
- Cajarc - I.T
- 23 - Castelfranc - I.T
- Flaugnac - I.T
- St Céré - I.T
- 28 - Cahors « Le Sherlock » - I.T
- 29 - **Championnats de Secteur Triplettes**

MAI

- 1 - Goujounac - I.T
- Figeac « Saint Martin » - I.T
- Laroque des Arcs - I.T
- 5/6 - Souillac « Concours National » - N
- 13 - Cahors « **Challenge de la Résistance** » - D.T
- 20 - **Championnats du Lot - Triplettes à Gramat** - D.T
- Cabessut - I.T

- 27 - Cahors « Les Allées » - I.T
- Marcihac sur Célé - I.T
- 31 - Cahors « Le Conti » I.T
- Figeac « Les Carmes » - I.T
- Anglars-Juillac - I.T
- Laval-de-Cère - I.T

JUIN

- 3 - **Championnats de Ligue - Toulouse** - I.T
- Figeac-les-Tours - I.T
- Souillac « Saint-Julien » - I.T
- Cahors « Sainte Valérie » - I.T
- 4 - Cahors « Le Pocarddi » - I.T
- Prendeigne - I.T
- 10 - **Championnats du Lot**
- Doublettes - Puy-l'Evêque** - D
- 11 - Leyme - I.T
- Lalbenque - I.T
- Les Junies - I.T
- 16 - Lamagdeleine - I.T
- 17 - Castelnau-Montratier - I.T
- Lacapelle-Marival - I.T
- 24 - St-Paul de Loubressac - I.T
- Reyrevignes - I.T
- Puy-l'Evêque - I.T
- 25 - Aujols (propagande) - I.T

JUILLET

- 1 - **Championnats du Lot**
- Tête-à-tête - Trespoux** - D
- 8 - Luzech - I.T
- Bétaille - I.T
- Belfort-du-Quercy - I.T
- 14 - Saint-Cyprien - I.T
- Cardaillac - I.T
- Vayrac - I.T

- 15 - Biars-sur-Cère - I.T
- Gourdon - I.T
- 16 - Vers - I.T
- Prudhomat - I.T
- 22 - Latronquière - I.T
- Sérignac - I.T
- 28 - Belaye (Doublettes) - I.D
- 29 - Assier - I.T
- Esclauzels - I.T
- Albas - I.T

AOÛT

- 5 - Figeac-ASPTT - I.T
- Prayssac - I.T
- 6 - Pescadoires - I.T
- 12 - Duravel - I.T
- Castelnau (ganic) - I.T
- Limogne - I.T
- 13 - Labastide-Murat - I.T
- Trespoux - I.T
- 15 - Lherm - I.T
- Bagnac - I.T
- Montdoumerc - I.T
- Vayrac - I.T
- 16 - Lagardelle - I.T
- 18 - Labastide-du-Vert - I.T
- 19 - Sousceyrac - I.T
- Cahors ASPTT - I.T
- Puy-L'Evêque - I.D
- 20 - Frayssinet le Gélat - I.T
- Le Roc - I.T
- Francoules - I.T
- 26 - Souillac (Blagour) - I.T
- Beauregard - I.T
- Camburat - I.T
- Calamane - I.T
- 31 - Grézels - I.T

SEPTEMBRE

- 1 - Cahors « Chez Riffi » - I.T
- 2 - Concores - I.T
- Espédailiac - I.T
- Vire - I.T
- Montcuq - I.T
- 9 - Douelle - I.T
- St Germain du Bel Air - I.T
- 15 - St Paul de Loubressac - I (Doublettes)
- 16 - Castelnau - I (Doublettes)
- Figeac « La Figeacoise » - I.T
- 23 - Luzech : Souvenir - Delsol-Guilhou - D.T
- 30 - Cahors « La Daurade » - Souvenir
- Féraud-Nouaillac - D.T

OCTOBRE

- 7 - Flaugnac-Capnie - I (Doublettes)
- 14
- 21
- 28

NOVEMBRE

- 1
- 4
- 11
- 18
- 25

DECEMBRE

- 2
- 9
- 16 - Cahors « La Daurade » - Coupe de Noël - I.T
- 23 - Luzech : Coupe de Noël - I.T
- 25
- 30

LISTE DES SOCIETES DE PETANQUE DU LOT**SECTEUR DE CAHORS**

BEAUREGARD : Mairie de 46260 Beauregard
 BELFORT du QUERCY : M. le Président de la Sté de Pétaque
 Café Bisme, 46230 Belfort

CABRERETS : M. Goldefy, 46 Cabrerets

CAHORS « ASPTT » : B.P 126 - 46000 Cahors

« CABESSUT » : Bar Ayrolles, Cabessut, 46000 Cahors

« LES ACACIAS » : Café de Paris, Bd Gambetta, 46000 Cahors

« LES ALLÉES » : Pétaque des Allées, Bar des Allées,
 rue St Géry - 46000 Cahors

« LE CONTI » : Bar le Conti, Place du Général de Gaulle,
 46000 Cahors

« LA CROIX DE FER » : Café de Paris, Bd Gambetta,
 46000 Cahors

« LA DAURADE » : M. Aldebert Pierre, 47 rue J. Vidal,
 46000 Cahors

« EGDF » : M. Selves, rue de la Brasserie, 46000 Cahors

« St GEORGES » : M. Bordes Lucien, 12 Av. Anatole de
 Monzie, 46000 Cahors

« Ste VALERIE » : M. Theil Pierre, Ste Valérie, Bât. C 134,
 46000 Cahors

CALAMANE : Café Petit, 46150 Calamane
CASTELNAU : Café Martin, 46170 Castelnau
CONCOTS : Mairie de Concots, 46000 Cahors
ESCLAUZELS : M. Donadiou Henri, Sté de Pétanque, le Mazet
Esclauzels, 46000 Cahors
FLAUGNAC : Café Henras, 46 Flaugnac
FONTANES DU CAUSSE : M. Mejecaze Léon, Fontanes du Causse,
46500 Gramat
FRANCOULES : Mairie de 46 Francoules
LAMAGDELEINE : M. Zorzanello, Lamagdeleine, 46000 Cahors
LALBENQUE : M. Fournier, Café de France, 46230 Lalbenque
LAROQUE DES ARCS : M. Alquezard, Laroque-des-Arcs, 46000 Cahors
LIMOGNE : M. Valat Raymond, 46 Limogne-en-Quercy
MONTCUQ : Café Hugou, 46800 Montcuq
MONTDOUMERC : M. Bonal Joël, Montdoumerc, 46230 Lalbenque
PRADINES : M. Soupa, Pradines, 46000 Cahors
St PAUL DE LOUBRESSAC : Sté de Pétanque, Café Restes
St Paul de Loubressac
TRESPoux : Sté de Pétanque, M. J.Pierre LEMOZIE, 46000 Trespoux
VERS : M. Rouquié, 46 Vers
VIDAILLAC : Mairie de 46 Vidailiac

*Cette plaquette a été réalisée par
le C.A.T.-Imprimerie de Boissor
46140 LUZECH - Tél. 36-10-84*

SECTEUR DE FIGEAC

ASSIER : M. Poujade Gabriel, Assier 46320
BAGNAC : M. Araque Fausto, Bagnac 46270
CAJARC : Café du Lion d'Or, Place du Foirail, 46160 Cajarc
CALVIGNAC : M. Largentie Gilbert, 46 Calvignac
CAPDENAC LE HAUT : M. Aguera Gabriel, Roumanel, Capdenac-le-Haut
CARDAILLAC : M. Mas Georges, Cardaillac, 46100 Figeac
ESPEDAILLAC : M. Faes Louis, 46 Espédailiac
FAYCELLES : Café Genet, 46 Faycelles
FIGEAC « ASPTT » : M. Guignet ASPTT, Café Calmette, Place du
Foirail, 46100 Figeac
« LES CARMES » : Café David, Plac des Carmes, 46100 Figeac
« LA FIGEACOISE » : Grand Café glacier, 46100 Figeac
« LE PONT DU GLIA » : Café La Renommée, 46100 Figeac
« LES TOURS » : Café des Remparts, 46100 Figeac
« SAINT-MARTIN » : Café des voyageurs, 10 Av. Emile
Bouyssou, 46100 Figeac
LACAPELLE-MARIVAL : Pétanque Marivaloise, Hôtel de la Terrasse
46120 Lacapelle-Marival
LATRONQUIERE : Sté de Pétanque, Café de Paris, 46 Latronquière
MARCILHAC sur CELE : Hôtel de la Promenade, 46 Marcilhac-sur-Célé
PREINDEIGNE : Sté de Pétanque de 46 Prendeigne
REYREVIGNES : M. Penicaud Claude, Reyrevignes, 46320 Assier
ST-MARTIN-LABOUVAL : M. Peyre, 46 St-Martin-Labouval

SECTEUR DE LA VALLEE

ALBAS : Pétanque Albassienne, Café de la Promenade, Albas
46140 Luzech
ANGLARS-JUILLAC : Café Restaurant chez Claudine, Anglars-Juillac,
46140 Luzech
CASTELFRANC : Pétanque de Castelfranc, Café du Centre, Castelfranc
46140 Luzech
CATUS : Café de la Terrasse, 46 Catus
DOUELLE : Café de l'Ormeau, 46 Douelle
DURAVEL : M. Busquet à Duravel, 46700 Puy-l'Evêque
GOUJOUNAC : M. Couzin André, Goujounac 46250 Cazals
LES JUNIES : « La Fraternelle », 46 Les Junies
LHERM : M. Delayre Albert, Lherm, 46150 Catus
LUZECHE : M. Da Pare Patrick, Cité Lemouzy, 46140 Luzech
MAUROUX : M. Buffo, 46 Mauroux
MONTCABRIER : M. Oulieres Pierre, Pétanque Montcabrier,
46700 Puy-l'Evêque
PARNAC : Sté de Pétanque Parnac, 46140 Luzech
PRAYSSAC : Hôtel du Nord, 46 Prayssac
PUY-L'EVEQUE : Pétanque Puy-l'Evêquoise, Café de la Gare,
46700 Puy-l'Evêque
St CYPRIEN : Chez M. Maury Daniel, St Cyprien
ST-MATRE : Sté de Pétanque St-Matré, 46800 Montcuq
SAUX : Mairie de 46 Saux
SAUZET : M. Pol Alexandre, Café, 46 Sauzet
SERIGNAC : M. Gary Roger, Sérignac, 46700 Puy-L'Evêque
VIRE : M. Delmouly Albert, Vire 46700 Puy-L'Evêque

SECTEUR DU NORD

BETAILLE : M. Monteil André, 46 Bétaille par Vayrac
BIARS SUR CERE : Hôtel Bureau, 46 Biars
CORNAC : M. le Président de la Sté de Pétanque, Cornac,
46130 Bretenoux
GRAMAT : M. Bargue Pierre, Président de l'A.B.G., Av. de la Garenne,
46500 Gramat
LAVAL DE CERE : Mairie de 46 Laval de Cère
LEYME : Sté de Pétanque, Café Bar Chastre, 46 Leyme
PRUDHOMAT : Sté des Pétanqueurs Maladroits, 46 Prudhomat
St CERE : Hôtel du Commerce, 46 Saint-Céré
SOUSCEYRAC : M. Ric J.Jacques, Pétanque, Calviac
46190 Sousceyrac
VAYRAC : Café Judée, 46 Vayrac

SECTEUR DE GOURDON

CONCORES : Sté de Pétanque Concores, 46310 St-Germain-du-Bel-Air
GIGOUZAC : M. Vayssieres, 46 Gigouzac
GOURDON : Café du Palais, 46300 Gourdon
LABASTIDE-MURAT : M. Marty Camille, 46240 Labastide-Murat
LE VIGAN : Mairie de 46 Le Vigan
St-GERMAIN-DU-BEL-AIR : M. Fourneaux, 46 St-Germain-du-Bel-Air
SOUILLAC : M. Brian P.T.T., 46200 Souillac

OBLIGATIONS des JOUEURS

— Les équipes finalistes d'un concours qui refuseraient de disputer la finale ou qui la disputeraient de façon irrégulière ou fantaisiste, ou qui partageraient les prix, pourront conserver les prix cumulés qu'elles auront perçus dans les parties précédentes, mais ne pourront en aucun cas, percevoir les prix attribués à la finale. Ceci sans préjudice des sanctions que la Commission de Discipline pourra être appelée à prendre à leur rencontre.

— Pendant toute la durée du concours, les joueurs sont tenus d'observer la plus parfaite correction de langage, de tenue vestimentaire, de se soumettre aux décisions ou observations de l'Arbitre, sous peine de comparution devant la Commission de Discipline.

CHAMPIONNATS

Ces compétitions sont ouvertes aux équipes composées de 3 joueurs de nationalité française, licenciés pour l'année en cours à la même Société, et suivant un nombre d'équipes alloué à chaque secteur au prorata de ses licences.

Il est formellement interdit de déclasser ou surclasser un Junior, sauf si un Junior ayant 18 ans dans l'année demandait son surclassement en Sénior, et, dans ce cas, il resterait définitivement Sénior.

CHAMPIONNATS (Suite)

Par dérogation spéciale, il sera accepté qu'une équipe soit composée de deux joueurs de nationalité française et un joueur de nationalité étrangère.

La même formation d'équipe qu'aux éliminatoires départementales sera exigée pour les épreuves finales.

Toutefois, dans un cas de force majeure, sérieusement contrôlé par le Comité, il sera admis le remplacement d'un joueur indisponible pour le cas de maladie accident, décès d'un parent proche ; pour cela, un bulletin médical ou de décès sera exigé.

Le joueur remplaçant devra être licencié à la même Société et ne sera admis que s'il n'a pas participé aux éliminatoires.

Si deux joueurs de la même équipe étaient défaillants, le Président de leur Société serait tenu d'en aviser le Comité Départemental pour déclarer le forfait de cette équipe. Il sera procédé alors au remplacement des équipes forfait.

Les équipes remplaçantes ne devront pas être sélectionnées. Elles seront prises dans la suite du classement des éliminatoires.

Les équipes qui ne seraient pas présentes au début des parties seront pénalisées selon le Règlement. Elles seront déclarées « forfait » si elles ne se sont pas présentées 1 heure après le début de la partie.

Toutes les parties se joueront en 13 points. Les parties de quadrage pourront se jouer en 11 points si nécessaire.

TETE A TETE. — Exclusivement réservé aux joueurs de nationalité française.

DOUBLETTES. — Exclusivement réservé aux joueurs de nationalité française.

DATES ET LIEUX**DES CHAMPIONNATS****I**

Championnat du Lot (Triplettes)
Gramat, le 20 mai
Séniors, Juniors, Cadets.

Championnat du Lot (Doublettes)
à Puy-L'Evêque
Le 10 juin.

Championnat du Lot (Tête-à-Tête)
à Trespoux
Le 1er juillet.

II

Championnat de Ligue
Toulouse, le 3 juin.

III**Championnat de France**

Séniors, Angers les 23 et 24 juin

Juniors, Lourdes les 8 et 9 septembre

Doublettes et Tête-à-Tête, le Mans
les 21 et 22 juillet

Championnat du Monde

Casablanca
du 29 août au 3 septembre

el cabrero

TOUT AU GRIL

ses grillades

ses fruits de mer

ses spécialités espagnoles

46 - LAMAGDELEINE Tél. 35.30.64

Anisette

RICARD

Liqueur

Bisquit

grand Cognac